



Projet de repowering du parc éolien d'Anguilcourt-le-Sart

Forum informatif et participatif – Compte-rendu

Salle des fêtes, Anguilcourt-le-Sart – Mardi 30 septembre 2025

Sommaire

Sommaire	2
1. Préambule	3
2. Les participants	3
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges	4
4. Contacts	11
5. Annexes	12

1. Préambule

Le contexte

Depuis 2024, la société ENERTRAG œuvre pour le renouvellement du parc éolien situé sur les communes d'Anguilcourt-le-Sart et de Brissay-Choigny, où six éoliennes sont en exploitation depuis 2016.

A l'été 2025, une phase d'écoute a été menée auprès des élus et des habitants, notamment par des échanges en porte-à-porte et des entretiens.

Afin de poursuivre la démarche de concertation engagée sur le territoire, un **forum public, informatif et participatif** s'est tenu le mardi 30 septembre 2025, de 17h à 19h30, à la salle des fêtes d'Anguilcourt-le-Sart.

Ce temps de rencontre avait pour objectifs de :

- **Présenter** aux habitants d'Anguilcourt-le-Sart et de Brissay-Choigny le projet de renouvellement du parc éolien, son contexte et ses grandes étapes
- **Partager des repères** sur l'éolien, l'histoire et le fonctionnement du parc actuel et les évolutions envisagées pour les années à venir ;
- **Créer un espace d'écoute et de dialogue**, permettant aux participants de poser leurs questions, d'exprimer leurs attentes et de formuler leurs premières idées pour la suite de la démarche

Ce forum constitue une **étape fondatrice** du dialogue engagé avec le territoire : il vise à **poser les bases d'une concertation continue**, appelée à accompagner le projet dans la durée, au fil de son élaboration.

2. Les participants

Le forum informatif et participatif a rassemblé 13 participants (élus et habitants de la commune d'Anguilcourt-le-Sart, membres d'associations locales et du regroupement scolaire).

Les équipes d'Enertrag et Demopolis Concertation étaient présentes pour répondre aux questions des participants :

Enertrag :

- Madame Leelou DEROBERT, Cheffe de projet éolien ;
- Madame Zined OUCHAHED, Chargée de concertation.

Demopolis Concertation :

- Madame Lucile MOAL, Cheffe de projet concertation ;
- Monsieur Hugo BERROCHE, Consultant confirmé.

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Vous retrouverez dans ce compte-rendu l'ensemble des informations et supports présentés lors du forum, parmi lesquels :

- une présentation synthétique du parc actuel (localisation, chiffres clés)
- un rappel de l'historique du parc
- les actions menées en faveur de la biodiversité
- les retombées actuelles pour le territoire
- les enjeux du renouvellement
- les évolutions envisagées dans le cadre du projet de repowering / renouvellement (nombre, puissance, hauteur, retombées attendues)

Pendant toute la durée du forum, les participants ont été invités à faire part de leurs questions et remarques sur le projet et l'éolien. **Retrouvez ci-dessous la retranscription des échanges.**

3.1 Réponses à vos questions

- Vos questions et remarques sur le projet de repowering

- **Démantèlement et recyclage**

Question d'un participant : « *Qu'allez-vous faire du béton et de la ferraille ?* »

Réponse d'Enertrag : Le béton est concassé sur place ou à proximité pour être réemployé en remblais ou en granulats, ce qui limite les transports. Les aciers d'armature sont séparés au moment du concassage puis envoyés en filière classique de recyclage de l'acier.

Question d'un participant : « *Quel est l'intérêt de démanteler, pour remettre des éoliennes ?* »

Réponse d'Enertrag : L'intérêt est double. D'abord, améliorer la production avec moins de machines plus performantes et plus silencieuses. Ensuite, remettre les fondations et câbles aux normes actuelles, gage de sécurité et de fiabilité pour 20 à 25 ans supplémentaires. Le renouvellement permet aussi d'intégrer les retours d'expérience acoustiques et paysagers pour mieux s'insérer localement.

Question d'un participant : « *Pourquoi tout démanteler ? Pourquoi ne pas plutôt réutiliser les mêmes fondations ?* »

Réponse d'Enertrag : Réutiliser des fondations existantes est rarement possible. Les nouvelles éoliennes ont des charges et des géométries différentes, et les anciennes fondations ne sont pas dimensionnées pour ces efforts. Les ancrages, le diamètre du pied de mât et la qualité du béton ne correspondent généralement plus aux normes actuelles. Démanteler permet de repartir sur des bases conformes et contrôlées, sans compromettre la sécurité ni la durée de vie. De plus, c'est une obligation réglementaire pour tous les parcs renouvelés.

Question d'un participant : « *Que faites-vous des pales après le démantèlement ?* »

Réponse d'Enertrag : Les pales, en matériaux composites, suivent des filières dédiées. Selon les lots, elles sont découpées puis valorisées, ou envoyées en recyclage mécanique pour produire des charges minérales destinées à d'autres industries.

Question d'un participant : « *Où sont fabriquées les nouvelles éoliennes ?* »

Réponse d'Enertrag : En Europe, dans la plupart des cas.

Question d'un participant : « Et les anciennes éoliennes, elles restent fiables jusqu'à quand ? »

Réponse d'Enertrag : La durée de vie des éoliennes est généralement de 15-20 ans, avec un suivi annuel. Selon l'état structurel et la disponibilité des pièces, une prolongation au-delà est parfois possible après audit de fatigue et, si besoin, renforcement ciblé. Néanmoins, à partir de 10-15 ans, l'obsolescence des composants, la hausse des coûts de maintenance et les performances moindres pèsent, c'est l'une des raisons pour envisager un renouvellement et favoriser les nouveaux modèles plus performants.

➤ **Nombre d'éoliennes et trame d'implantation**

Question d'un participant : « Pourquoi passer de 6 à 4 éoliennes ? »

Réponse d'Enertrag : Nous passons de 6 à 4 machines car les modèles récents sont plus puissants et plus efficaces tout en étant plus silencieux. Aujourd'hui, avec moins d'éoliennes, on produit plus, on réduit les effets de sillage entre elles, l'emprise au sol, les interventions de maintenance et l'impact paysager. Cette configuration optimise le rendement du site et facilite le respect des distances et contraintes actuelles, au bénéfice des riverains.

Question d'un participant : « Pourquoi les éoliennes ne sont-elles que d'un côté de la route ? »

Réponse d'Enertrag : Car il y a déjà un parc éolien de l'autre côté de la route, ainsi que le Fort Mayot ce qui réduit l'espace disponible.

Remarque d'un participant : « Des 6 éoliennes, je trouve que les 3 éoliennes les plus au nord sont bien placées. »

Réponse d'Enertrag : De ces trois éoliennes au Nord, il n'en restera à terme plus que deux. L'idée est de rester au plus proche de leur emplacement actuel.

Question d'un participant : « Pour le raccordement, est-ce que vous utiliserez les anciennes lignes électriques qui ont été tirées ? »

Réponse d'Enertrag :

Nous pouvons effectivement réutiliser les câbles déjà mis en place dans certains cas, mais si l'on se rend compte qu'ils ne sont plus adaptés à la nouvelle puissance du parc éolien ou s'ils deviennent trop anciens, nous les remplaceront.

Remarque d'un participant : « Il faut préserver les chemins et faire attention à cela dès le début. »

Réponse d'Enertrag : Nous travaillons toujours en amont avec la commune et les propriétaires pour identifier les chemins existants et anticiper les besoins liés au

chantier. Les voiries utilisées seront renforcées si nécessaire pour supporter le passage des convois, et nous prévoyons leur remise en état à la fin des travaux. L'objectif est que les chemins soient restitués dans les mêmes conditions, voire améliorés lorsqu'un renforcement aura été apporté.

➤ **Nuisances**

Remarque d'un participant : « *Je n'avais plus la télévision quand elles avaient été mises en service.* »

Réponse d'Enertrag : Nous savons que, lors de la mise en service des premières éoliennes, certains habitants ont pu constater des perturbations sur la réception TV. Depuis, ces problèmes ont été corrigés. Dans le cadre du renouvellement, nous vérifierons ces points en amont et prendrons en charge les éventuelles adaptations nécessaires pour garantir une réception correcte.

Remarque d'un participant : « *Par temps de grand vent, on les entend à 30-40 décibels.* »

Réponse d'Enertrag : Le bruit des éoliennes est strictement encadré par la réglementation, qui fixe des seuils à ne pas dépasser selon les moments de la journée. Les niveaux que vous mentionnez correspondent à une ambiance sonore modérée, proche d'une conversation à voix basse. Avec les nouveaux modèles, les pales sont conçues pour réduire l'acoustique, et des bridages automatiques permettent de limiter le fonctionnement si un dépassement ponctuel était détecté.

Remarque d'un participant : « *On a eu plus de problèmes avec l'épandage qu'avec les éoliennes.* »

➤ **Autres remarques**

Question d'un participant : « *C'est pour quand le projet ?* »

Réponse d'Enertrag : Aujourd'hui, nous ne prévoyons pas la construction du parc avant 2032.

Remarque d'un participant : « *Je travaille dans le secteur de l'élagage, du paysagisme. N'hésitez-pas si vous avez besoin de main d'œuvre.* »

Remarque d'un participant : « *Il n'y a pas de risque majeur pour le rôle des genêts.* »

Remarque d'un participant : « Les éoliennes m'aident, elles m'indiquent le sens du vent. »

Question d'un participant : « Avec le renouvellement, ça rapportera moins en retombées ? On passe de 6 à 4 éoliennes. »

Réponse d'Enertrag :

- **Vos questions et remarques sur l'éolien en général**

Remarque d'un participant : « Les éoliennes, ça faisait drôle au début. Maintenant, on n'y fait plus attention. »

Remarque d'un participant : « Les éoliennes, on pense que ça fait de l'électricité pour tous les gens et que c'est très écologique ! »

Remarque d'un participant : « C'est dommage que l'hydraulique ne soit pas plus mis en avant. »

- **Vos questions et remarques sur la concertation**

Question d'un participant : « Est-ce que vous préviendrez les habitants pour les travaux ? »

Réponse d'Enertrag : Avant chaque phase de chantier, nous informerons les riverains par courrier dans les boîtes aux lettres et via la mairie. Les panneaux d'information préciseront les dates, les zones concernées et les horaires de travail, avec un numéro de contact en cas de gêne.

Remarque d'un participant : « Par rapport au premier parc, je suis totalement pour ! D'ailleurs j'ai bien apprécié votre présentation en mairie. »

Remarque d'un participant : « Pour les premières implantations, nous avons des doutes. Nous avons moins d'informations. »

3.2 Vos idées pour le projet et le territoire

Les échanges ont permis de faire émerger de premières idées et propositions de la part des habitants, à la fois sur les retombées possibles pour le territoire et sur la manière d'être associés à la suite du projet.

Ces contributions constituent une matière précieuse pour la réflexion à venir, sans présager des décisions futures. Elles traduisent avant tout les attentes et les sensibilités locales qui accompagneront le renouvellement du parc.

Des idées pour le territoire (mesures d'accompagnement) :

En complément des retombées fiscales générées par un parc éolien, des mesures d'accompagnement pourront être envisagées pour soutenir des projets utiles et visibles localement.

Les propositions partagées lors du forum expriment des priorités concrètes :

- Préserver les chemins existants dès la phase de travaux et veiller à leur entretien.
- Aménager les bordures et trottoirs de la voirie communale pour améliorer le cadre de vie.
- Rénover l'église, bâtiment emblématique du patrimoine local.
- Passer l'éclairage public en LED, pour réduire la consommation d'énergie.
- Rénover les courts de tennis extérieurs, lieux de convivialité et de vie associative.

Idées liées à la concertation et aux moments conviviaux :

Les habitants ont également exprimé leur souhait de rester informés et de poursuivre les échanges autour du projet au fil de son élaboration.

Là encore, plusieurs pistes ont été évoquées pour imaginer une concertation à l'image du territoire :

- Organiser des temps conviviaux (fêtes communales, tournois, rencontres locales).
- Associer les scolaires du regroupement à des ateliers ludiques ou visites de site.
- Faciliter l'accès à l'information via des supports pédagogiques (plaquettes, vidéos, site internet).
- Et, pour certains, revivre des événements festifs et immersifs comme une montée d'éolienne.

Ces pistes ouvrent la voie à une concertation continue, à construire pas à pas avec les élus, les habitants et Enertrag, dans la durée.

4. Contacts

ENERTRAG :

Leelou DEROBERT

Cheffe de projet

Leelou.Derobert@enertrag.com

06 80 33 67 09

Zineb OUCHAHED

Chargée de concertation

zineb-ouchahed@enertrag.com

06 31 07 45 79

Demopolis Concertation :

Lucile MOAL

Responsable missions et développement

lucile.moal@demopolis-concertation.fr

07 88 66 96 49

Hugo BERROCHE

Consultant concertation

hugo.berroche@demopolis-concertation.fr

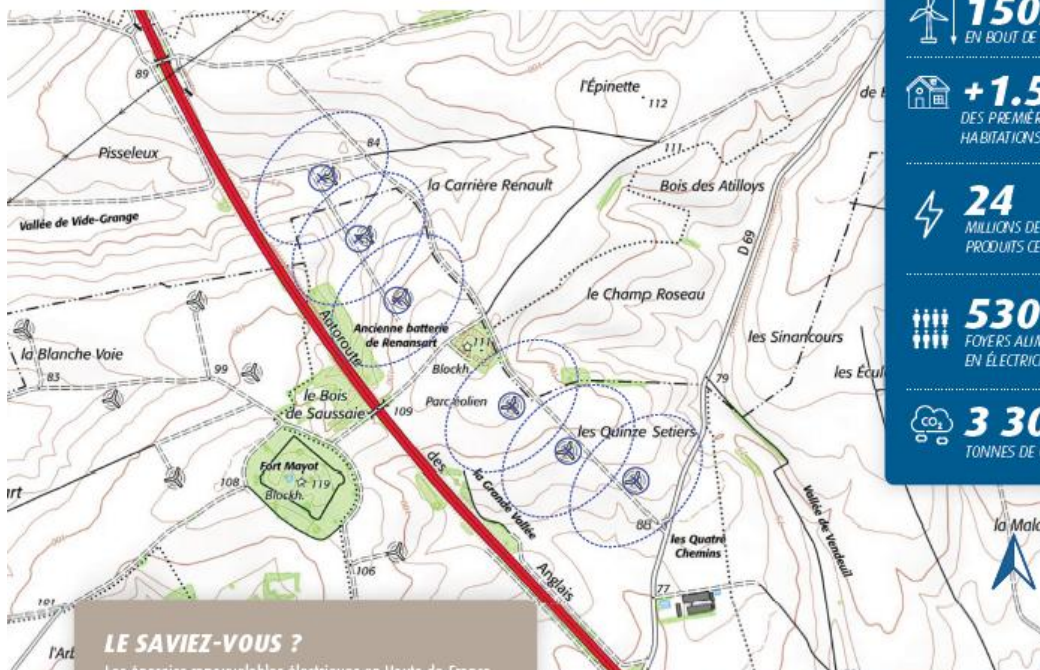
06 40 89 17 63

5. Annexes

LE PARC ÉOLIEN D'ANGUILCOURT-LE-SART

LE PARC EN UN CLIN D'ŒIL

A Anguicourt-le-Sart et Brissay-Choigny, plusieurs éoliennes jalonnent déjà le paysage. Parmi elles, 6 sont exploitées par Enertrag depuis 2016 et contribuent à la production d'une énergie renouvelable.



LES CHIFFRES CLÉS

6
ÉOLIENNES

150M
EN BOUT DE PALE

+1.5 KM
DES PREMIÈRES
HABITATIONS

24
MILLIONS DE KWH
PRODUITS CETTE ANNÉE

5300
FOYERS ALIMENTÉS
EN ÉLECTRICITÉ*

3 300
TONNES DE CO₂ ÉVITÉES

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les énergies renouvelables électriques en Hauts-de-France ont représenté 31,9% de la consommation d'électricité de la région en 2023 **

Cinq éoliennes à Anguicourt-le-Sart et une éolienne à Brissay-Choigny

*Sur la base d'une consommation annuelle moyenne de 4 509 kWh/an/foyer
**Sources : RTE et ADEME.

LE PARC ÉOLIEN D'ANGUILCOURT-LE-SART

LE PARC EN MÉMOIRE

Il y a près de dix ans, un projet éolien voyait le jour dans votre commune. Choix du site, chantier, mise en service : autant d'étapes qui ont marqué la vie locale et dont beaucoup se souviennent encore aujourd'hui. Neuf ans plus tard, nous revenons avec vous sur les temps forts de son histoire.

Pourquoi des éoliennes ici ?

1. Accélérer la transition énergétique

Développer les énergies renouvelables, c'est diversifier nos sources d'énergie pour lutter contre le réchauffement climatique. Aujourd'hui, la France dépend encore surtout du pétrole, du gaz et du nucléaire. Les énergies renouvelables progressent peu à peu mais l'objectif est d'accélérer.

Passer de 20 % de la consommation en 2023 à 33% en 2030.

Dans ce défi, les Hauts-de-France font figure de modèle, avec déjà près d'un tiers de leur consommation issue des énergies renouvelables.

2. Un territoire propice à l'éolien

- 1 Le territoire bénéficie de vents réguliers et soutenus
- 2 Son relief ouvert et agricole facilite l'implantation d'éoliennes et la circulation du vent
- 3 Il est officiellement reconnu comme zone favorable dans les documents de planification
- 4 Sa proximité avec le réseau électrique simplifie le raccordement et réduit les coûts d'acheminement.

Pour en savoir plus venez tester notre atelier **fresquopolis**



1 Conception et développement du projet

- Identification du site
- Rencontre et dialogue avec les acteurs locaux
- Premiers accords fonciers
- Définition des caractéristiques techniques
- Etudes de faisabilité, écologiques et d'impact



2 Instruction des permis de construire

- Dépôt de la demande de permis de construire
- Instruction par les services de l'Etat
- Consultation du public (enquête publique)
- Obtention du permis de construire



3 Construction

- Réalisation technique et ingénierie
- Financement du projet
- Raccordement au réseau électrique



4 Mise en service du parc éolien

- Suivi de la production
- Maintenance régulière des éoliennes
- Repowering (renouvellement)
- Démantèlement (+/- 25 ans d'exploitation)

Ce que vous nous avez partagé cet été lors de notre porte-à-porte

« POUR LE PARC EXISTANT, UNE VISITE DE CHANTIER AVAIT ÉTÉ ORGANISÉE, ÇA AVAIT PLUTÔT BIEN MARCHÉ. »

« JE SUIS LÀ DEPUIS 40 ANS, ALORS J'AI VU LE PAYSAGE ÉVOLUER ! »

« NOUS AVONS VU LES PALES ARRIVER, C'ÉTAIT SYMPA »

« BEAUCOUP DE PERSONNES PENSENT MAINTENANT QUE C'EST NORMAL QU'IL Y AIT DES ÉOLIENNES, COMPARÉ À IL Y A 10-15 ANS. »

LE PARC ÉOLIEN D'ANGUILCOURT-LE-SART



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, UN ENGAGEMENT PARTAGÉ

Dès les premières études, la présence du Râle des Genêts a été repérée autour du site. Espèce rare et menacée, il nécessitait des mesures adaptées. C'est dans ce contexte qu'Enertrag a noué un partenariat de long terme avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Ensemble, ils mènent depuis plus de 15 ans des actions concrètes pour préserver la biodiversité locale.

Qui est le C.E.N ?

Le Conservatoire d'espaces naturels est une association à but non lucratif qui agit en Picardie pour :

- **Connaître** : inventaires et études scientifiques des sites naturels et espèces remarquables.
- **Protéger** : acquisition de terrains ou conventions avec des propriétaires pour préserver les richesses écologiques.
- **Gérer** : entretien et restauration, mise en place de pâturage ou de fauche responsable.
- **Valoriser** : sensibilisation du grand public, sorties

Enertrag & CEN : 15 ans d'actions pour la biodiversité

- **2007**
Découverte du Râle des Genêts lors des études faune.
- **2009**
Signature du partenariat entre Enertrag et le C.E.N
- **Depuis 2014**
Mise en œuvre des mesures de protection et suivi scientifique
- **Aujourd'hui et ce pour toute la durée de vie du parc**
Un partenariat toujours actif, pour préserver la biodiversité locale. Mise à jour régulière des mesures en fonction des besoins



Pour en savoir plus sur le partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels, regardez la vidéo !

Le Râle des Genêts ou le « Crex Crex » : un voisin rare à protéger



Statut

- Espèce rare et menacée, inscrite sur la liste rouge
- Populations en forte régression : environ 2 800 mâles chanteurs dans les années 1970, dix fois moins en 2017.



Habitat

- Prairies de fauche alluviales, hautes herbes, zones humides
- Peut aussi nicher dans les jachères, friches ou cultures tant qu'elles ne sont pas fauchées.



Vie et reproduction

- Migrateur : hiverne à plus de 10 000 km, en Afrique australe
- Nichée au sol, dans une simple cuvette d'herbes.
- Ponte jusqu'à 14 œufs
- Poussins nidifuges : quittent le nid après 2-3 jours, indépendants en 12 jours, volent à 1 mois



Menaces

- Disparition des prairies
- Fauche trop précoce ou concentrique (piège les jeunes au centre du champ)
- Pesticides qui détruisent ses ressources alimentaires

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Son cri nocturne répète « crex-crex », d'où son nom scientifique.
- Espèce très discrète, on l'entend plus souvent qu'on ne la voit.
- La femelle peut pondre deux nichées par an si les conditions sont favorables.

LE PARC ÉOLIEN D'ANGUILCOURT-LE-SART



ET POUR NOUS, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

Ces témoignages recueillis auprès des habitants illustrent un constat : si les éoliennes produisent une énergie renouvelable, leurs retombées locales restent parfois mal connues.

Au-delà de l'électricité, un parc éolien génère pourtant des bénéfices pour le territoire : recettes fiscales pour les collectivités, mesures d'accompagnement pour l'environnement, le cadre de vie ou les équipements communaux.

« ON NE VOIT PAS LE REFLET DES ÉOLIENNES SUR NOTRE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ, ET C'EST ÇA QUI EST DOMMAGE POUR MOI. »

« LES GENS NE SE RENDENT PAS COMPTE DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LA COMMUNE. »

« ON NE COMMUNIQUE PAS ASSEZ SUR CE QUE CELA NOUS APORTE CONCRÈTEMENT. »

Des retombées fiscales

Un parc éolien génère chaque année des impôts versés par le développeur. Ces recettes sont ensuite redistribuées par l'État entre plusieurs collectivités :

- la **commune**, pour financer ses équipements et services de proximité
- la **communauté de communes**, pour ses projets collectifs (voirie, écoles, équipements)
- le **département**, pour les services publics du territoire (routes, collèges, solidarités)

Ce mécanisme est valable pour l'ensemble des parcs éoliens en France.

les communes d'Anguilcourt-le-Sart (5 éoliennes) et Brissay-Choigny (1 éolienne) perçoivent ainsi respectivement





32 000€ et 8000€/an

environ, une ressource régulière et durable qui contribue au développement local

Mesures d'accompagnement

En complément des recettes fiscales, un parc éolien peut contribuer directement au territoire à travers des mesures d'accompagnement.

Elles sont définies en lien avec les communes et peuvent concerner :

-  **L'environnement** : partenariats pour la biodiversité, plantations, restauration de milieux naturels.
-  **Les équipements communaux** : rénovation d'école, salle communale, voirie.
-  **Le cadre de vie** : aménagements paysagers, intégration visuelle, valorisation du patrimoine.
-  **La vie locale** : soutien à des associations ou projets de développement.

Exemples d'actions réalisées dans le cadre du partenariat avec le C.E.N. →



Réaménagement de 5 hectares de prairies

En moyenne vallée de l'Oise, 5 hectares ont été réaménagés afin d'accroître la surface disponible pour la reproduction du Râle des Genêts et dans le but de favoriser la biodiversité.



Fauche tardive

Les agriculteurs ont pu être indemnisés pour les pertes dues à la fauche tardive, afin de protéger les oiseaux qui nichent.



Barres d'effarouchement

L'installation de barres d'effarouchement à l'avant des tracteurs permet d'alerter les oiseaux du passage des tracteurs. Le partenariat avec ENERTRAG a permis d'acheter 2 nouvelles barres d'effarouchement.

LE PARC ÉOLIEN D'ANGUILCOURT-LE-SART



POURQUOI RENOUVELER UN PARC ÉOLIEN ?

Comme tout équipement, une éolienne évolue au fil des années. Le renouvellement, c'est l'occasion de donner une nouvelle vie au parc : plus performant, plus silencieux, mieux intégré.

Pourquoi renouveler ?

Au fil du temps, un parc éolien évolue : les composants perdent en fiabilité, certaines pièces ne sont plus fabriquées, et les normes réglementaires progressent, notamment en matière de sécurité, de bruit, de biodiversité et de remise en état. Le renouvellement permet alors de moderniser le site, de répondre aux exigences actuelles et de garantir une exploitation sécurisée pour les années à venir.

Les nouvelles machines offrent des performances améliorées : grâce à des mâts plus hauts et des rotors plus larges, elles captent désormais mieux les vents faibles.

Le chantier de renouvellement s'appuie sur les infrastructures existantes : les chemins et une partie du raccordement sont réutilisés, ce qui raccourcit la durée des travaux. Les nouvelles pales réduisent les nuisances sonores. Enfin, le retrait des anciennes installations s'accompagne d'un tri rigoureux des matériaux, d'une remise en état des terrains, et d'un encadrement des engagements via des garanties financières.

Comment ça se passe ?

Le repowering consiste à **remplacer des éoliennes en fin de vie par des modèles plus récents sur le même site**. Lorsque c'est possible, on conserve les accès, les plateformes et le raccordement, ce qui réduit l'ampleur du chantier.

Pour une même quantité d'électricité, il est **parfois possible d'en installer moins, mieux espacées et mieux alignées**, ce qui rend le paysage plus lisible.



LE PARC ÉOLIEN D'ANGUILCOURT-LE-SART

ET DEMAIN, ICI ?



« JE SAIS QUE LES ÉOLIENNES ONT UNE DURÉE DE VIE LIMITÉE ET QU'ELLES SONT AMENÉES À ÊTRE RENOUVÉLÉES. »

« JE NE SAVAIS PAS QU'ILS ALLAIENT FAIRE UN RENOUVELLEMENT DE PARC ICI. »

« ILS VONT METTRE DES ÉOLIENNES PLUS GRANDES NON ? »

CHANGEMENTS ENVISAGÉS



MOINS D'ÉOLIENNES, MAIS PLUS PUISSANTES

AUJOURD'HUI :
6 ÉOLIENNES DE 2 MW
DEMAIN :
4 ÉOLIENNES DE 6-7 MW CHACUNE.



DES ÉOLIENNES PLUS HAUTE

HAUTEUR TOTALE > 200 M EN
BOUT DE PALE (CONTRE ~150 M
AUJOURD'HUI).



UNE PRODUCTION DOUBLÉE

PUISSANCE TOTALE :
DE 8 MW À 12-21 MW



UN PARC REPENSÉ

LES NOUVELLES ÉOLIENNES SERONT
MIEUX ESPACÉES POUR AMÉLIORER
LA PERFORMANCE ET RÉDUIRE
L'EFFET VISUEL.

L'effet de sillage, c'est quoi ?

Quand le vent passe dans une éolienne, il perd de sa vitesse derrière elle. Cela crée une zone de turbulence où les éoliennes suivantes produisent moins.

Conséquence ici :

On ne peut pas remettre 6 machines. Le renouvellement prévoit moins d'éoliennes, mais plus puissantes et mieux espacées, pour capter le vent de façon optimale.

Et pour le territoire ?

Des retombées fiscales renforcées

Recettes redistribuées aux collectivités locales, dont 44 700€ pour la commune d'Anguilcourt-le-Sart et 16 500€ pour la commune de Brissay-Choigny.

Un partenariat écologique poursuivi

Actions menées avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN)

Des mesures d'accompagnement locales

À définir avec les communes et les habitants.

Calendrier prévisionnel

- 2027
Dépôt du nouveau dossier
- 2030
Autorisation
- à partir de 2032
Construction envisagée

LE PARC ÉOLIEN D'ANGUILCOURT-LE-SART



VOS IDÉES POUR DEMAIN !

Vos questions : Un espace pour noter toutes vos interrogations sur le projet de renouvellement.

Vos idées pour le territoire

Le renouvellement génère des bénéfices pour le territoire. Comment aimeriez-vous qu'ils soient utilisés ?

Quelques pistes pour vous inspirer :

- **Environnement :** plantations, haies, biodiversité
- **Équipements communaux :** rénovation d'école, salle communale, voirie
- **Cadre de vie :** aménagement paysager, patrimoine
- **Vie locale :** projets associatifs, animations

Écrivez vos idées et collez-les ici !

Vos idées pour la démarche participative

Comment souhaiteriez-vous être associés à la suite du projet ?

Quelques pistes pour vous inspirer :

- **Réunions publiques / comités de suivi**
- **Ateliers thématiques**
- **Visites de site**
- **Porte-à-porte, permanences en mairie**
- **Supports pédagogiques** (plaquettes, vidéos, site internet)

Partagez vos suggestions